

FORMATION 6

Vendredi 11 décembre de 17h à 20h en vidéoconférence

Améliorer sa prise de parole en public

OBJECTIF

Cette formation a pour objectif d'aider les participants à mieux intervenir en public.

Chaque participant apprendra à maîtriser les techniques d'expression orale, ses émotions et son stress pour prendre la parole devant différents types de publics.

INTERVENANTE



Karine DESSALE,
Journaliste

Journaliste experte en communication et en stratégie digitale, Karine Dessale accompagne depuis plus de 10 ans élus locaux et manager publics et privés dans leur communication et leur relation avec les médias. Fondatrice de www.lcv-magazine.net, Karine Dessale travaille également pour la presse écrite traditionnelle et comme journaliste de télévision.

De formation à la fois juridique et artistique, elle enseigne depuis près de 20 ans à l'université de Créteil et dans des écoles de journalisme.

Karine Dessale est auteur de « Sa Garde du Cœur », enquête politique relative à Jacques Chirac publiée chez Gallimard.

FORMAT

Cette formation se déroule le **vendredi 11 décembre 2020** de 17h à 20h en visioconférence.

Nos formations à destination des élus locaux peuvent être financées soit directement par la collectivité soit par le DIF Elus dont les élus disposent dès le début de leur mandat.

CONDITIONS TARIFAIRES

Le montant de la demi-journée de formation est de **300 euros TTC par participant**.

Votre Contact

PROGRAMME

▸▸ Appropriation des éléments de langage

Retour sur les messages clés de la campagne

Délimitation d'un champ lexical sur-mesure

▸▸ Communication digitale

Les dangers

Les opportunités

▸▸ Communication de crise

Posture (verbal) vs. Discours (non-verbal)

Trousse à outils en cas d'urgence

EXERCICES PRATIQUES

Convaincre son auditoire - débat

Votre Contact

Bulletin d'inscription

AMELIORER SA PRISE DE PAROLE EN PUBLIC **VENDREDI 11 DECEMBRE 2020** **17H-20H**

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal..... Ville

Formations financées par :

- la collectivité.
- le DIF Elus (dont les élus disposent dès le début de leur mandat).

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24

Dès réception de ce bulletin d'inscription, une confirmation et une convention de stage vous seront envoyées.

Le montant de la demi-journée de formation est de 300 euros TTC par participant.